PROJET ENABEL/WSM/INSP!R-GUINÉE 2022 – 2023
Siege Social : Conakry/Sans fil/Commune de Kaloum
Tel : +224 622 701 319 / E-mail : contact.ppsogui@gmail.com

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Production de kits/outils d'information et d'éducation sur les VBG à Conakry

Conakry, le 10 Aout 2022

1. Introduction Error! Bookmark not defined.

2. Personne de référence pour la procédure de passation des marchés Error! Bookmark not defined.

3. Prestations à fournir et spécifications techniques Error! Bookmark not defined.

4. Lieu de livraison **6**

5. Principes de la procédure de passation de marché **6**

6. Calendrier et dépôt de l'offre **6**

7. Présentation de l'offre **7**

8. Fixation des prix et devise **7**

9. Période de validité **7**

10. Propriété et responsabilité des offres **8**

11. Modification ou retrait des offres **8**

12. Évaluation des offres **8**

13. Annulation de la procédure des offres **8**

14. Contenu de l'offre **9**

15. Critères d'exclusion **9**

16 Respect des normes éthiques **10**

REFERENCE DU DOSSIER

1. Production de kits/outils d'information et d'éducation sur les VBG à Conakry

2. Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de collaboration de INSP!R-GUINÉE/WSM/ ENABEL en Guinée, spécifiquement son pilier nº3 « Programme de Formation, Études et Expertises », dénommé CAPACITA, vise à renforcer transversalement le portefeuille bilatéral de coopération, et spécifiquement les capacités des acteurs de la coopération.

Conceptuellement, ENABEL prend pour référentiel les 4 axes de l'Agenda du Travail Décent de l'OIT, qui englobe l'accès à un travail productif et convenablement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'insertion sociale, la liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui touchent à leur vie et l'égalité des chances et de traitement pour tous, hommes et femmes.

Élaboré en 1999 par l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Agenda pour le travail décent repose sur quatre piliers : la création d'emploi, les droits au travail, la protection sociale et le dialogue social.
Cette coopération comporte des programmes et des actions dont entre autres :

- Une complémentarité d'action par rapport aux actions du portefeuille d'Enabel et la coopération Guinéo-Belge. Il s'agit plus précisément du :
- 1) Programme entrepreneuriat Agricole, Féminin et Urbain qui vise la professionnalisation des filières agricoles, la promotion des entrepreneures féminins et la stimulation des PME en milieu urbain.
- 2) Le Programme INTEGRA qui vise la réinsertion des jeunes à travers la formation et en matière de HIMO.
- 3) L'appui à l'émergence de l'économie créative en Guinée (démarrage septembre 2021).
- 4) Le programme « She Decides »,
- 5) Les actions de MEMISA en matière de protection sociale avec un focus sur les soins de santé et l'assurance maladie.

Diverses stratégies sont aussi pré-identifiées dont :

- Promotion de l'approche basée sur les droits humains (y compris la promotion et la protection des droits spécifiques des femmes et de l'enfant, la prévention des violences basées sur le genre) ; la problématique du droit à la santé sera abordée dans sa globalité, les mutuelles de santé offrant des services diversifiés de prévention, de prise en charge de soins et de promotion en matière de santé seront renforcés).
- Promotion de l'égalité de genre dans la participation à la prise de décision (cadre de concertation sensible au genre).
- Promotion de la synergie/alliance stratégique avec les organisations appuyées par ENABEL et la DGD (Trias, Eclosio, MEMISA) en matière du plaidoyer national pour un mécanisme durable d'accès au droit à la protection sociale et au travail décent.

Le résultat 5 de la proposition de collaboration WSM-Enabel avec les partenaires Guinéens stipule « Des cadres de dialogue structuré et de dialogue social tripartite sont promus en faveur des travailleurs/euses visés par l'action et des actions de plaidoyer sont menées en vue de garantir et d'appliquer les droits au travail décent et à la protection sociale, et d'améliorer ainsi la gouvernance participative à tous les niveaux. Un accent spécifique concernera le thème de la violence basée sur le genre ».

C'est dans cette optique qu'INSP!R Guinée, envisage par le présent appel d'offre la recherche de prestataire pour la **Production de kits/outils d'information et d'éducation sur les VBG à Conakry**

L'OBJECTIF

Produire des **kits/outils d'information et d'éducation pour la p**prévention des violences basées sur le genre à Conakry et la promotion de l'application des lois y afférents

Instruction aux soumissionnaires

En présentant son offre, le soumissionnaire accepte la totalité des conditions ci-dessous qui régissent la présente offre. Elles constituent la base de cette procédure, quelles que soient ses propres conditions de travail auxquelles il déclare renoncer.

Les candidats à la présente prestation sont censés **avoir examiné attentivement toutes les instructions et spécifications** contenues dans ce dossier d'appel d'offre et s'y conformer.

3. Personne de référence pour des renseignements concernant le DAO

Les personnes de référence pour ce dossier sont :
La Présidente Madame Aissatou Noumou Barry Tél. : +224 622 70 13 19
Sis au quartier Sans fil Commune de Kaloum / E-Mail: contact.ppsogui@gmail.com
Le coordinateur: Mr Alpha Oumar BALDE /Tel: 623 19 27 71/E-Mail: alphadjobalde7@gmail.com

4. Prestations à fournir et spécifications techniques

L'objet du présent appel d'offre est la **Production de kits/outils d'information et d'éducation sur les VBG à Conakry**.

La présente offre doit répondre aux exigences ci-dessous :

- ***Elaborer les outils nécessaires à l'information et à l'éducation sur les VBG à Conakry***
- ***Elaborer les messages clés et le contenu des différents outils***
- ***Proposer la méthodologie et les différents canaux de communication pour l'atteinte des cibles***
- ***Fournir les kits/outils d'information et d'éducation sur les VBG à Conakry validés par INSP!R Guinée.***
- ***Produire un document (support électronique et physique) sur l'ensemble des outils, messages et stratégie d'intervention***

Lieu de livraison

La livraison des Kits/outils et documents se fera à l'adresse suivante :
Siege Social : PPSOGUI/Quartier Sans fil/Conakry/Commune de Kaloum Tel : +224 622 701 319
E-mail : contact.ppsogui@gmail.com et
Tel : +224 623 19 27 71 E-mail : alphadjobalde7@gmail.com

5. Principes de la procédure de passation de marché

La présente procédure de passation de marché se conforme aux principes de :

- Transparence dans le processus de passation,
- Proportionnalité entre les procédures suivies pour attribuer les marchés.
- Égalité de traitement et non discrimination entre les contractants potentiels.

6. Calendrier et dépôt de l'offre

L'offre doit être déposée à l'adresse suivante :
Siege Social : PPSOGUI/Quartier Sans fil/Conakry/Commune de Kaloum

Tel : +224 622 701 319 / 623 19 27 71
E-mail : contact.ppsogui@gmail.com/ alphadjobalde7@gmail.com

Si vous décidez de retirer votre offre, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer par écrit, en indiquant les raisons de votre décision.

La date limite de dépôt des offres est fixée au mercredi le 3 Août 2022 à 12 :00H

7. Présentation de l'offre

Les offres doivent être déposées en format papier.

- Chaque lot doit être présenté séparément.
- L'offre technique doit être classée dans une enveloppe.
- L'offre financière dans une enveloppe séparée :

Les offres doivent être déposées sous pli fermé avec la mention : **« Production de kits/outils d'information et d'éducation sur les VBG à Conakry ».**

8. Fixation des prix et devise

Les offres devront être libellées en Francs Guinéens (GNF) toutes taxes comprises.

Le marché est à prix fermés et non révisables. Le candidat doit fournir une offre détaillée et ventilée des prix.

Période de validité
Chaque soumissionnaire reste lié par son offre pendant une période de 30 jours à compter de la date limite de remise des offres.

9. Propriété et responsabilité des offres

INSP!R-GUINÉE conserve la propriété de toutes les offres reçues. En conséquence, les candidats ne peuvent exiger que leur offre leur soit renvoyée.

10. Modification ou retrait des offres

Si une information complémentaire est fournie à un candidat pendant la procédure de soumission, cette même information sera donnée de manière égalitaire et sans discrimination à tous les candidats.

De sa propre initiative, INSP!R-GUINÉE peut informer les intéressés de toute erreur, imprécision, omission ou toute insuffisance matérielle dans la rédaction des documents.

11. Évaluation des offres

Les offres seront analysées par une commission d'évaluation des offres constituées à cet effet.

Elle procédera à une **évaluation technique** et **financière** de l'offre. Les offres techniquement conformes seront alors comparées sur la base de différents critères définis à l'avance.

Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, le comité d'évaluation peut demander à chaque candidat individuellement de clarifier son offre.

Les candidats seront informés de la suite réservée à leur offre.

12. Annulation de la procédure des offres

L'annulation peut avoir lieu si :

- Les paramètres économiques ou techniques du projet ont changé ;
- Des circonstances exceptionnelles ont rendu impossible l'exécution normale du projet ;
- Toutes les offres techniquement conformes excèdent les ressources financières disponibles ;

En aucun cas, INSP!R-GUINÉE ne sera tenue pour responsable des dommages, de toute nature dans l'exécution du présent marché (particulièrement des dommages pour perte ou profit). Dans ce cas, une décision d'annulation de cette procédure de passation des marchés pourrait être motivée et portée à la connaissance des candidats.

13. Contenu de l'offre : les offres doivent comprendre :

Offre technique :

- Présentation physique des échantillons des travaux similaires ou des Kits/outils proposés.
- Précisions concernant le délai de livraison
- Précisions concernant la garantie proposée

Offre financière

- Une offre financière détaillée et ventilée des prix
- Durée de validité de l'offre

14. Critères d'exclusion, bonnes pratiques commerciales et éthique

Toute personne (INSP !R Guinée et partenaires) impliquée dans une procédure d'appel d'offre doit avoir un comportement irréprochable sur le plan éthique.

Toute tentative des candidats d'obtenir des informations confidentielles, d'établir entre eux des accords illégitimes ou d'influencer le comité conduira au rejet de leur candidature.

15. Critères d'exclusion

Tout fournisseur faisant offre doit s'engager à ne pas se retrouver dans l'une des situations citées ci-dessous. Sont exclus de la participation à un marché les candidats :

i. Qui sont en état ou qui font l'objet d'une procédure de liquidation, de règlement judiciaire ou de cessation d'activité ou sont dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ;
ii. Qui ont fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle ;
iii. Qui, en matière professionnelle, ont commis une faute grave constatée par tout moyen que les pouvoirs adjudicateurs peuvent justifier ;
iv. Qui ont fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale.
v. Qui sont coupables de faire de fausses déclarations.

16 Respect des normes éthiques

INSP!R-GUINÉE doit s'assurer auprès de ses prestataires de la non-exploitation du travail des enfants et du respect des droits sociaux fondamentaux et de la dignité des conditions de travail par les candidats mais également par les sous-traitants avec lesquels ces derniers travaillent.

Conakry, le 16 Août 2022

La présidente d'INSP!R-Guinée

Hadja Aissatou Noumou Barry